

En cas de traumatisme ouvert préciser outre la description des organes intra péritonéaux lésés : – la profondeur de la plaie et l'intégrité de feuillet péritonéal antérieur en cas de traumatisme par arme blanche – les points d'entrés et de sorties de la balle et l'intégrité des organes rétro péritonéaux en cas de traumatisme par arme à feu En cas de traumatisme fermé, détecter les lésions traumatiques nécessitant une prise en charge urgente – saignement actif intrapritonéal – lésion intestino-mésentérique – rupture des veines hépatiques – effectuer un bilan lésionnel précis osseux et viscéral sur le volume exploré